

Élections

Montréal

Communiqué

Pour diffusion immédiate

DEUX CANDIDATS CONVOITENT LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

Montréal, le 17 novembre 2023 – La période de dépôt des candidatures en vue de l'élection partielle à la mairie de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a pris fin aujourd'hui à 16 h 30. Au terme de cette période, Élections Montréal annonce que deux candidats brigueront les suffrages le 17 décembre prochain. Les candidats à cette élection sont :

- Ghassan BAROUDI (Projet Montréal – Équipe Valérie Plante)
- Doug HURLEY (Ensemble Montréal)

Pour voter à l'élection partielle du 17 décembre, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Les électrices et électeurs de l'arrondissement peuvent vérifier leur inscription sur le site elections.montreal.ca.

Dans les prochains jours, un avis d'inscription sera également expédié par la poste. Cet avis indiquera les noms des personnes inscrites aux adresses de l'arrondissement.

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale ou qui doivent apporter des modifications à leur inscription sont invitées à se présenter au point de services d'Élections Montréal situé au 100, Boulevard Jacques Bizard, suite 120, le 26, 27 ou 28 novembre.

En vertu de la Loi, seules les personnes inscrites au terme de la révision de la liste électorale pourront voter.

Le [site web d'Élections Montréal](https://elections.montreal.ca) est la source officielle d'informations pour les candidats, les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale et s'informer sur le vote.

-30-

Source : [Élections Montréal](#)

Renseignements pour les médias :

Direction des relations de presse
Ville de Montréal
relationsmedias@montreal.ca